

Formation pour la titularisation des fonctionnaires - stagiaires concours externe

## **Ressource de l'écrit réflexif**

**Livret pédagogique :**

**Les controverses sur le retour du loup  
et  
leur étude par l'intermédiaire  
d'un jeu de rôles**

Pierre MARION

# Table des matières

Introduction : un livret pédagogique pour les enseignants	3
I / La situation actuelle du loup en France	3
1 / Statuts de conservation	3
2 / Pastoralisme ovin et retour du loup	4
3 / La cohabitation loups - troupeaux.	4
II / Les principaux acteurs:	4
1 / Certains éleveurs et leurs représentants	4
2 / Les protecteurs de la nature et leurs représentants	5
3/ Le gouvernement et ses instances	5
4/ Les chasseurs	5
5/ Les élus locaux et nationaux	5
6 / Les habitants	5
III / Les différents points de controverses sur le retour du loup	5
1 / Le pastoralisme en France	5
2 / La protection du loup et l'impact réel du loup	6
3 / La gestion du loup en Europe	6
4 / Les Plans Loup	6
5 / La carte des controverses	7
IV / Le jeu de rôle	7
1/ Mode d'emploi	8
2 / Exemple de jeu de rôles sur les controverses liées au loup	8
Conclusion	10
Bibliographie	11

## Introduction : un livret pédagogique pour les enseignants

L'écriture d'un écrit réflexif dans la formation ENSFEA, dans le cadre de la titularisation fonctionnaires -stagiaires concours externe, m'a permis d'analyser des controverses par l'approche sémantique et de proposer cette ressource pédagogique sur le retour du loup en France.

Ce livret a pour but de présenter les controverses sur le retour du loup aux enseignants afin que ceux-ci puissent s'en servir, afin de préparer des jeux de rôle sur ce sujet avec leurs élèves.

Ce livret s'adresse surtout à des enseignants en aménagement, en biologie - écologie et en économie c'est-à-dire des enseignants, qui sont amenés à traiter des questions de protection de la nature, de développement durable et des acteurs de l'environnement.

Je pense qu'il est surtout adapté pour préparer des jeux de rôles sur le retour du loup avec des classes de Bac Pro GMNF, de Bac STAV et de BTSA GPN. Les élèves de ces classes pourront s'investir dans cette démarche et s'enrichir intellectuellement de l'avoir pratiquée.

Dans l'enseignement agricole, ces controverses sur le retour du loup sont sujettes à des discussions, qui peuvent être parfois assez enflammées.

Il faut savoir que le public des lycées agricoles dans certaines filières est souvent d'origine rurale. Certains élèves sont enfants d'éleveurs et/ou chasseurs, beaucoup ne comprennent tout simplement pas pourquoi, on doit permettre le retour du loup dans les campagnes françaises.

Les élèves d'origine urbaine sont eux pour la protection du loup et des écosystèmes naturels.

On comprend que ces deux types d'élèves ont de la peine à se comprendre mutuellement.

Les enjeux pour l'enseignement agricole sont de faire comprendre aux élèves, qu'il faut agir dans le cadre du développement durable et concilier la protection de la nature avec le maintien de l'élevage.

## I / La situation actuelle du loup en France

Depuis 1992, le loup est de retour en France après une absence d'un siècle. Son retour a été salué par les protecteurs de l'environnement et le grand public mais décrié par les éleveurs et les chasseurs.

Actuellement en 2021, on estime que 600 loups peupleraient le territoire français, ils seraient à l'origine d'une perte de 12000 animaux d'élevage chaque année.

Le Plan National d'Action sur le loup et l'élevage 2018/2023 permet d'offrir un panel de solutions techniques et financières dans le cadre légal pour permettre de préserver le loup, tout en maintenant les activités d'élevage viables économiquement.

- Le point de départ de cette controverse est que le loup est une espèce protégée en France depuis de nombreuses années, la France doit donc tenir ces engagements.

- Le deuxième point est que l'élevage ovin représente un secteur économique et social important en zone de montagne.

- La conciliation de l'état avec les plans loups est donc de permettre la cohabitation entre le loup et les activités humaines.

### 1 / Statuts de conservation

**-Convention de Berne de 1979** Le loup figure à l'annexe II (espèces de faune strictement protégées) de cette convention (ratifiée par la France en 1990) relative à la «conservation de la vie sauvage et du milieu naturel en Europe»,

**-Directive Habitats - Faune - Flore** : Il est aussi inscrit aux annexes II (espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation) et IV (espèces d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte) de cette directive européenne (n°92/43/CEE du 21 mai 1992, ratifiée en 1994). Les articles 9 de la convention de Berne et 16 de la Directive HFF définissent les modalités selon lesquelles il peut être dérogé à son statut d'espèce protégée, notamment «pour prévenir des dommages importants [...] à l'élevage».

**-Liste des espèces de mammifères protégés sur le territoire français (actuel arrêté ministériel du 23 avril 2007).** Le loup a été inscrit sur cette liste en 1996.

**-Liste des espèces menacées d'extinction en France** (arrêté ministériel du 9 juillet 1999). Il a été inscrit en 1996 et en 1999 puis **il a été déclassé de cette liste par arrêté ministériel du 27 mai 2009.**

**-La partie réglementaire du code de l'environnement puis l'arrêté ministériel du 30 juin 2015** fixent avec précisions les conditions dans lesquelles des dérogations à l'interdiction de destruction d'une espèce protégée peuvent être accordées par les préfets. Au plan légal et réglementaire, le loup devenu indésirable dans les faits n'est plus vraiment une espèce protégée par le droit français car les arrêtés préfectoraux autorisant sa destruction dans le cadre de la chasse en battue ne sont plus contraires à la loi, ce qui ne veut pas dire qu'ils resteront conformes aux engagements européens pris par la France. (Cochet et al, 2018).

## **2 / Pastoralisme ovin et retour du loup**

**-En l'absence de grands prédateurs, l'activité pastorale s'est déployée à bon compte sur des zones de moyenne montagne dont la loi pastorale de 1972** favorisait la biodiversité dans le cadre d'actions financées par des mesures agro-environnementales signées notamment avec des parcs naturels régionaux et des parcs nationaux. Dans ce contexte favorable au pastoralisme ovin, la sécurité des troupeaux ne se posait pas depuis plusieurs générations, d'où l'absence de dispositifs de protection, ce qui exposa soudainement et frontalement ces proies abondantes et faciles à capturer que sont les moutons. (De Beaufort, 1988), (Athenaze, 2015), (Meuret et al, 2017).

**De fait, dès son retour en France, des attaques furent signalées.** De quelques dizaines au début des années 1990, le nombre de victimes passa à plusieurs milliers par an. Même s'il s'avérait que les dégâts causés par les chiens errants, dérochements et accidents divers sont plus élevés, les dégâts causés par le loup sont considérables et soulèvent de réels problèmes qui deviennent insupportables pour la profession, les moyens financiers de protection et d'indemnisation des victimes par l'État, pour importants qu'ils soient n'étant pas une solution à pérenniser. (Deverre, 1999), (Anceau et al, 2015)

## **3 / La cohabitation loups - troupeaux.**

**-Les attaques du loup ont entraîné la mise en oeuvre de mesures de protection** qui se sont diversifiées et perfectionnées au cours du temps : gardiennage renforcé, parcs de regroupement mobiles électrifiés, chiens de protection, confinement des troupeaux, tirs de défense, etc.

**-Le bilan de ces mesures** est mitigé, voire négatif, soit parce que le loup finit par les contourner, soit parce que les tirs de défense ne jouent pas le rôle attendu qui est de supprimer les loups malfaisants et d'apprendre aux autres à se méfier de l'homme et de ses troupeaux. La preuve n'est pas faite que les différents types de tirs aient contribué à diminuer le nombre d'attaques ou le taux de croissance de la population de loups. S'agissant des tirs de défense, depuis la mise en oeuvre de mesures dérogatoires les réglementant, le nombre de loups officiellement abattus est bien inférieur aux quotas fixés par les autorités auxquels il faut ajouter un nombre inconnu de loups abattus par braconnage. (Office Français de la Biodiversité, 2020).

## **II / Les principaux acteurs**

Par l'analyse de la documentation et du corpus étudié (voir les références bibliographiques dans le paragraphe III), on peut définir les principaux acteurs qui sont :

### **1 / Certains éleveurs et leurs représentants**

Ce sont surtout les éleveurs ovins pratiquant le pastoralisme en zone de montagne qui sont le plus touchés par le retour du loup. Ils sont représentés par de nombreux syndicats agricoles, qui font une action politique importante auprès des élus locaux et nationaux, ceux-ci font pression auprès du gouvernement pour agir contre le loup.

## **2 / Les protecteurs de la nature et leurs représentants**

Ce sont des associations de protection de la nature ou des fédérations d'association. Ils sont à l'origine de la protection du loup et des textes de loi mis en place par les gouvernements successifs. Ils font une pression importante auprès du gouvernement pour que l'on maintienne la protection du loup en France.

## **3 / Le gouvernement et ses instances**

C'est le gouvernement qui propose les lois à l'assemblée et au sénat. Il est à l'origine de toutes les mesures sur le loup et des plans loup. Il essaie de rester neutre entre les éleveurs et les naturalistes. Il ne prend parti pour aucun des deux, il fait seulement appliquer les lois existantes et de préserver la paix sociale. Il essaie aussi de préserver une activité agricole en zone de montagne et de permettre le développement économique de ces zones.

Au niveau local, il est représenté par le préfet de département qui va suivre les dossiers concernant le loup. La Direction Régionale de l'Aménagement et du Logement (DREAL) va étudier la progression du loup dans son territoire. L'Office Français de la Biodiversité (OFB) va intervenir auprès des éleveurs pour constater que les attaques sont bien dues au loup, et donc permettre le processus d'indemnisation. Les Directions Départementales des Territoires (DDT) ont aussi un rôle important au niveau départemental.

## **4 / Les chasseurs**

Ils sont souvent représentés par les Fédérations Départementales de la Chasse et par des associations de chasse qui sont très sensibles à ce sujet. Les chasseurs sont souvent issus du monde rural et sont souvent des agriculteurs. Ils sont sensibles aux arguments des éleveurs et à leur détresse face au loup. De plus, ils ne veulent pas du tout du retour du loup car ils ne veulent pas partager le gibier avec eux. Ils l'accusent de s'attaquer au gibier et d'en consommer une trop grande part.

## **5 / Les élus locaux et nationaux**

Ce sont les maires de communes et les députés qui sont souvent en première ligne pour défendre les éleveurs et qui essaient de faire des actions locales ou nationales.

## **6 / Les habitants**

On peut dire que généralement, les ruraux sont souvent contre le loup car ils soutiennent les éleveurs et les chasseurs, et ils ne voient que des problèmes au retour du loup et certains ont même peur pour leurs enfants. Les néo-ruraux qui vivent dans les communes concernées par le loup ont tendance à avoir des avis opposés aux ruraux implantés de longue date. Les urbains, eux, qui ont une vision idéalisée de la nature, sont pour le retour du loup qu'ils considèrent comme le symbole de la renaissance de la nature.

## **III / Les différents points de controverses sur le retour du loup**

Après avoir présenté la situation d'ensemble du retour du loup, la lecture de nombreux documents, issus d'un corpus limité d'articles de presse et de rapports gouvernementaux concernant le retour du loup et le plan loup 2018-2023, qui a été analysé par l'approche sémantique, permet de voir surgir différents points de controverses, qui peuvent étayer l'analyse de la situation.

### **1 / Le pastoralisme en France**

Libérés de la contrainte du loup depuis son éradication, les éleveurs se sont mis à faire pâturer librement des troupeaux avec toujours plus de têtes.

Le retour du loup a bouleversé cet ordre qui semblait normal pour les éleveurs et ils se voient actuellement obligés de modifier leurs méthodes de travail. Les bergers se sentent abandonnés face au loup et espèrent des solutions pour résoudre ce problème de la coexistence de l'élevage et du loup. (Coordination Rurale, 2018), (Violette, '2020), (Petry, 2020).

## **2 / La protection du loup et l'impact réel du loup**

Le loup est-il vraiment dangereux pour l'homme ? Y a-t-il des preuves d'attaques sur l'homme ? Est-t-il dangereux pour les randonneurs, pour les habitants des villes et villages ? Quel véritable problème constitue-t-il pour les chasseurs ?

Ne présente-t-il pas un véritable intérêt pour l'équilibre écologique des milieux naturels et pour le développement touristique ? (Mouillard, 2019), (Collectif des Associations pour la Protection du Loup en France, 2019), (Le Priol, 2020), (France Nature Environnement, 2020).

## **3 / La gestion du loup en Europe**

On constate que des pays dans lesquels le loup n'a jamais disparu comme l'Espagne et l'Italie, ont moins de problèmes que la France avec le loup, malgré des populations de loup bien plus importantes. (Brochen, 2000), (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2019),

## **4 / Les Plans Loup**

Élaboré par le Groupe National Loup sous la tutelle des ministères de l'agriculture et de la transition écologique et solidaire, le Plan Loup définit la politique de l'Etat Français en matière de loup.

Cette politique s'inscrit dans une volonté de réconciliation entre les acteurs : elle vise à garantir la protection du loup, tout en limitant l'impact de l'espèce sur le secteur ovin.

Trois Plans Loup ont été rédigés (2004-2008, 2008-2012, 2013-2017), un quatrième (2018-2023) a été mis en place il y a 3 ans. (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. 2017, 2018).

Ces plans lousps font surgir deux sous éléments de controverse :

### **- Est-il justifié d'abattre des loups ?**

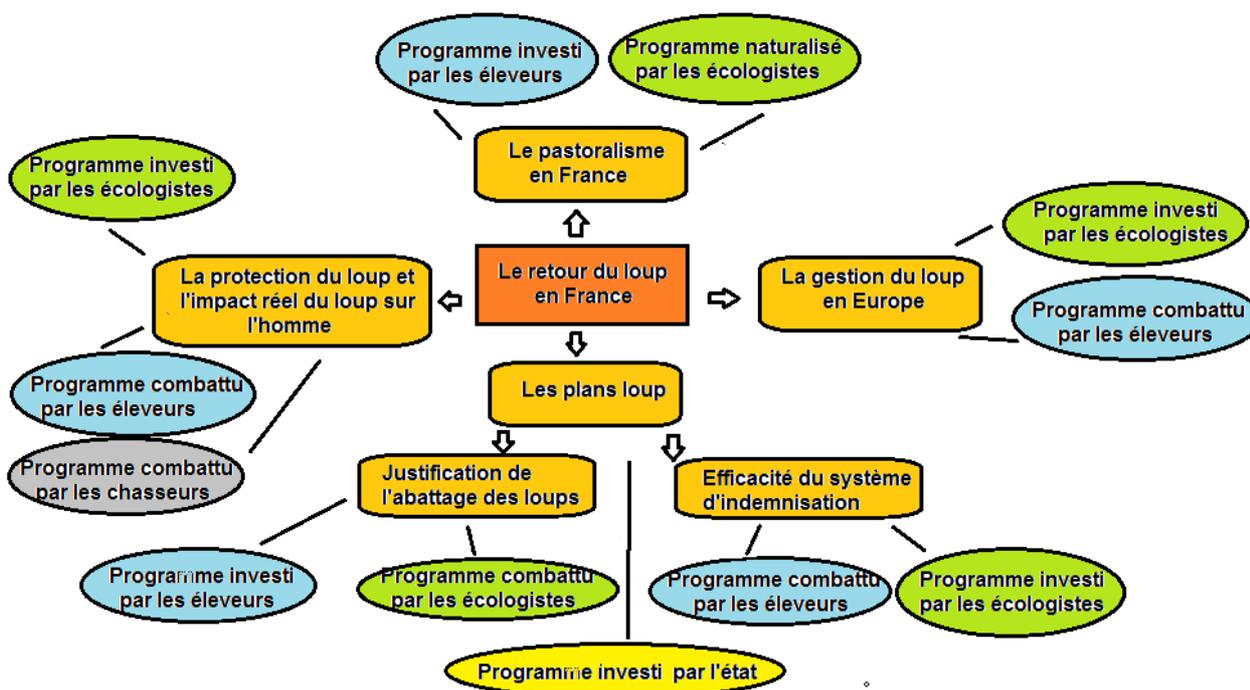
Les plans lousps permettent d'abattre certains loups, ce qui met la France en contradiction des lois et directives qu'elle a signées en Europe. (Garric, 2018).

### **- Efficacité du système d'indemnisation**

Les plans lousps prévoient l'indemnisation des éleveurs, mais ils les incitent de plus en plus à s'engager eux mêmes dans une démarche plus responsable. Ce système d'indemnisation représente un coût très important pour l'état, qui souhaite mettre en place un système d'assurance engageant fortement les éleveurs. (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2019).

## **5 / La carte des controverses**

Les différentes controverses mises en évidence peuvent être illustrées par une carte des controverses, qui permet de clarifier le mode d'intervention des différents acteurs clés de cette problématique. Les acteurs peuvent avoir différents comportements face aux programmes des controverses. Ils peuvent soit les combattre c'est-à-dire s'y opposer, soit les investir c'est-à-dire les défendre ou bien les naturaliser c'est-à-dire les faire sien. Cette carte des controverses ne présente que les acteurs les plus impliqués dans ces controverses.



#### IV / Le jeu de rôle

En me basant sur la ressource en ligne « Organiser des jeux de rôles (simulations) en milieu scolaire sur le thème de la lutte contre le changement climatique. », <https://cache.media.eduscol.education.fr>, j'ai pu présenter une création de jeu de rôle sur le retour du loup.

Des jeux de rôles peuvent être organisés pour imaginer un débat entre des acteurs aux opinions et intérêts divergents sur une question donnée. Il n'est pas nécessaire d'imiter un événement existant, mais d'inventer une situation fictive proche de la réalité.

Par exemple, on peut s'appuyer sur un débat autour du retour du loup sur un territoire de montagne, où l'on pratique l'élevage ovin dans une commune, qui souhaite proposer ses réponses locales et territoriales, en rassemblant les différentes parties prenantes.

Les objectifs sont :

- comprendre les aspects multiples d'un enjeu débattu;
- comprendre la complexité des jeux d'acteurs;
- apprendre à défendre ses positions via la formulation d'arguments;
- apprendre à devenir citoyen par la participation à des échanges entre acteurs aux intérêts divergents.

Elles sont particulièrement adaptées à l'éducation au développement durable en raison de l'approche transversale de la compréhension de la complexité et des intérêts multiples basés sur des critères à la fois environnementaux, économiques, sociaux et culturels que cette éducation implique.

## **1/ Mode d'emploi**

### **1.1 / Préparation thématique**

Un jeu de rôle reproduit une situation porteuse de plusieurs enjeux croisés. Avant celui-ci, il est nécessaire que les «acteurs» renforcent leur connaissance et leur compréhension de ces enjeux, afin de préparer les positions et intérêts qu'ils vont défendre.

#### **a. Compréhension des enjeux**

Dans le cadre d'une présentation commune en classe, les enjeux clés de la situation qui va être reproduite, comme les controverses liées au retour du loup, doivent être développées.

Dans notre problématique, il s'agit de concilier les enjeux de protection de l'espèce loup avec les enjeux de développement économique par le maintien du pastoralisme en montagne. L'état s'efforce d'y parvenir avec les plans loup mais il peine à rassembler les éleveurs et les écologistes, qui ne voient que des contraintes à ces plans.

Il est nécessaire que les participants travaillent sur les enjeux de la protection de la biodiversité et du maintien des activités d'élevage en montagne, afin d'en comprendre les enjeux, les causes et les conséquences.

Les jeux de rôles peuvent être préparés avec des partenaires territoriaux spécialisés dans les problématiques que les élèves doivent s'approprier, ou la façon dont le territoire de l'établissement développe une politique à cet égard. La communauté éducative peut mener l'ensemble du projet sur lesquelles reposent les simulations avec des partenaires. Dans le cas du loup, cela n'est pas facile à réaliser car assez peu de territoires et de communes sont réellement touchés par le retour du loup pour l'instant. Les conflits se retrouvent surtout en zone de montagne avec des élevages ovins importants.

#### **b. Préparer son positionnement**

Les participants doivent être répartis par groupe d'acteurs. Chacun de ces groupes doit préparer la position qui sera la sienne pendant le jeu de rôle. Pour cela, les membres des groupes doivent réaliser un travail de recherche pour comprendre en quoi les enjeux en présence affectent ceux qu'ils représentent. .

Si des élèves représentent le gouvernement, ils doivent réaliser des recherches et comprendre la position de l'état par rapport aux enjeux clés, en faisant un travail historique et prospectif, et en assimilant les enjeux scientifiques et économiques. Pour le retour du loup, il est essentiel de bien comprendre les points clés du plan loup comme l'abattage des loups et le système d'indemnisation des éleveurs suite aux attaques.

Pour représenter les éleveurs, il faut bien connaître le fonctionnement du pastoralisme en montagne, notamment le fait qu'il y a de grands troupeaux de moutons, qui ne sont pas toujours gardés et qui ne sont pas souvent rassemblés le soir en enclos. La gestion des troupeaux est très différente d'autres pays européens comme l'Italie.

Pour représenter les écologistes, il faut bien connaître les textes législatifs français et européens de la protection du loup, et comment les utiliser en connaissant leurs limites.

Pour représenter les chasseurs, il faut connaître le monde de la chasse en France et la législation sur les espèces chassables, susceptibles d'être nuisibles et protégées. Il faut aussi connaître ce que les chasseurs reprochent au loup, sur quelles espèces de gibier ils se sentent lésés par le loup.

Pour représenter un élu local ou national comme un maire ou un député, il faut connaître leurs fonctions et leurs compétences, ainsi que les limites de leur pouvoir d'intervention dans la problématique loup.

## **1.2 / Préparation logistique**

Selon le jeu de rôles, la préparation requiert plus ou moins de temps. Si le jeu de rôles se déroule sur 2 heures, comme on peut le recommander raisonnablement sur le retour du loup, la préparation peut se faire sur quelques heures en amont. Tout dépend des objectifs fixés au départ.

## **1.3 / Réalisation**

Dans un jeu de rôle, les détails ont une grande importance. Par exemple, pour que les participants s'approprient pleinement leur personnage, le code vestimentaire est très important. Il peut être demandé aux participants de s'habiller de façon distinguée en fonction des acteurs qu'ils représentent. Pour des séances plénières, on peut marquer la solennité des lieux en installant un pupitre et une table pour le secrétariat.

## **1.4 / Compte-rendu**

Les jeux de rôles sont basés sur la compréhension mais aussi sur l'émotion : lors de discours, de débats virulents ou de moment de consensus, les participants vont ressentir des émotions parfois fortes comme la fierté, la colère, la joie..., d'autant plus avec un thème comme le retour du loup, qui enflamme l'imagination.

A l'issue du jeu de rôles, il est important de faire s'exprimer les apprenants sur ce qu'ils ont ressentis pendant l'exercice.

## **1.5 / Réinvestissement pédagogique**

A l'issue du jeu de rôles, une discussion doit être planifiée afin de permettre aux participants d'échanger leurs idées, pour mettre à profit l'énergie suscitée en rentrant dans une démarche active et pratique.

Le secrétaire de la séance du jeu de rôle doit noter les positions des différents acteurs autour de la table. Ces notes pourront être reprises par les élèves, afin de clarifier la position de chaque acteur concerné par le sujet. Cela pourra permettre de travailler sur d'autres pluridisciplinarités, comme la concertation territoriale par exemple. Les connaissances acquises pourront servir au professeur d'économie, pour aborder les compétences de chaque acteur et des points juridiques sur la protection de l'environnement. Le professeur d'aménagement pourra réinvestir ces connaissances quand il présente les plans de gestion environnementaux et les instances qui peuvent les présider, comme les comités de pilotage Natura 2000.

Dans le cadre d'une pluridisciplinarité, une rencontre des vrais acteurs de l'événement reproduit peut aussi être organisée pour permettre aux élèves de se projeter au-delà de cet exercice.

De plus, les élèves peuvent s'engager dans un projet d'établissement au développement durable ou dans un projet local liés aux enjeux «biodiversité».

## **2 / Exemple de jeu de rôles sur les controverses liées au loup**

Afin que le jeu de rôle soit facilement compréhensible par les élèves, il est nécessaire de se baser sur une situation locale susceptible d'exister. Il faut aussi que cela dure suffisamment longtemps, il faut avoir au moins deux heures à consacrer à ce jeu de rôles, avec la phase de préparation et de débriefing.

On peut partir du retour du loup sur des communes de montagne dans lesquelles il y a beaucoup de pastoralisme ovin et beaucoup d'éleveurs concernés. De nombreuses attaques ont pu être constatées et les esprits ont commencé à s'échauffer. Sur ce même territoire, on peut aussi avoir la pratique de la randonnée sur des sentiers de grande randonnée très pratiqués. Certains touristes, surtout des familles peuvent s'inquiéter de la présence du loup et ne plus parcourir ces sentiers.

On peut imaginer que les maires des communes concernées organisent une réunion dans une salle communale, afin de soutenir les éleveurs et les randonneurs pour échanger sur la présence du loup, et trouver des solutions et des soutiens.

Un certain nombre d'acteurs vont être conviés à cette réunion :

- Les maires des communes
- Les représentants des éleveurs, il peut y avoir différents syndicats agricoles.
- Les représentants des écologistes, il peut y avoir différentes associations locales et nationales.
- Les représentants des chasseurs avec la Fédération Départementale de la Chasse
- Les représentants de l'état comme l'Office Français de la Biodiversité
- Les représentants des randonneurs et des entreprises du tourisme

Il faut aussi prévoir un secrétaire de séance qui va noter les propositions et contre-propositions qui seront évoquées dans le débat. Ces notes seront très importantes pour réinvestir convenablement les débats du jeu de rôles. Le secrétaire se doit d'être vigilant et à l'écoute de ces camarades, car il a un rôle fondamental dans la compréhension du jeu de rôles.

## Conclusion

Ce livret pédagogique a pour ambition d'apporter une aide pédagogique aux enseignants qui doivent aborder des questions environnementales, comme la conciliation de la protection de la biodiversité et des espèces avec le maintien d'une activité agricole rentable et pérenne. C'est tout la problématique du développement durable, auquel on est confronté actuellement et qui sera un fort enjeu du XXIème siècle.

Sensibiliser les élèves et étudiants au développement durable est fondamentale, car ce sont les acteurs du monde de demain, ils sont la clé pour espérer changer les choses. Le retour du loup est un bon exemple, par les controverses, les passions et les haines qu'il suscite. Il n'est pas facile d'arriver à concilier les acteurs concernés. Les apprenants sont très influencés par la culture et la littérature française, qui décrit le loup comme une bête dangereuse (ce qui n'est pas le cas dans certains pays européens). C'est à ce niveau qu'il est intéressant de proposer un jeu de rôles afin de dédramatiser la situation et de la rendre plus lisible et compréhensible.

Il faut se rappeler que le loup est aussi une espèce « clé de voûte », c'est-à-dire que si on arrive à le protéger, on peut espérer rétablir l'équilibre et le fonctionnement naturel des écosystèmes, comme on a pu le constater ces dernières années dans le Parc National de Yellowstone aux Etats Unis.

De plus, maintenir le pastoralisme en montagne n'est pas seulement une question économique et sociale, qui touche seulement les éleveurs, mais aussi une question de préservation des milieux naturels montagnards, car si le pastoralisme disparaissait, il y aurait un effondrement de la biodiversité montagnarde, comme j'ai pu le constater moi-même dans les Pyrénées, par l'envahissement d'anciennes estives par les rhododendrons, qui entraînent la disparition d'une flore montagnarde remarquable.

## Bibliographie

- Athenaze, P. (2015). Le retour du sauvage. Collection Dans le Vif. Paris : Buchet Chastel.
- Anceau, C., Bergeon, J-P., Tardy, X., Caratti, G., Millisher, G., Siméon, D., Morand, A., Loison, A., Gaillard, J-M., Houstin, A., Duchamp, C., Richard, Q., Toïgo, C., & Maillard, D. (2015). La prédation du loup sur les ongulés sauvages : impacts directs et indirects, *Faune Sauvage*, 306, 22-36.
- Brochen, P. (2000). Le tourisme italien a une faim de loups, *Libération série*, en ligne : <https://www.liberation.fr/cahier-special>
- Cochet, G., & Durand, S. (2018). Ré-ensauvageons la France. Plaidoyer pour une nature sauvage et libre. Collection Mondes Sauvages. Arles : Actes Sud.
- Collectif des Associations pour la Protection du Loup en France. (2019). Loup. Pour en finir avec les contre-vérités sur le pastoralisme et sur la chasse.
- Coordination Rurale. (2018). Loup et autres prédateurs. En ligne, [www.coordinationrurale.fr](http://www.coordinationrurale.fr)
- Darmon, G., Chevrier, T., & Michelle, J. (2015). Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes, Forêts et ongulés sauvages, favoriser une gestion adaptative. *Cahiers techniques*.
- De Beaufort, F. (1988). Ecologie historique du loup, *Canis lupus* L.1758 en France, Thèse, Université de Rennes 1.
- Deverre, C. (1999). Le loup (le retour) et l'agneau (le départ?), *Courrier Environnemental*, INRA 36, 67-68.
- France Nature Environnement. (2020), Communiqué de presse : retour du loup en Normandie. En ligne, <http://fne-normandie.fr/>
- Garric, A. (2018). Plan loup : le gouvernement vise une population de 500 canidés d'ici à 2023. *Le Monde*. En ligne, <https://www.lemonde.fr>
- Le Priol, M. (2020). En Lozère, de la bête du Gévaudan au retour du loup. *La Croix*. En ligne, <https://www.la-croix.com>
- Meuret, M., Garde, L., Moulin, C-H., Nozières-Petit, M-O., & Vincent, M. (2017). Elevage et loups en France : historique, bilan et pistes de solution, *INRA Productions Animales*, Paris. 465-478
- Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, (2017). Plan National d'Action 2018-2023 sur le loup et les activités d'élevage.
- Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. (2018). Principales conclusions de la consultation du public sur le plan national d'actions 2018-2023 sur le loup et les activités d'élevage.
- Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. (2019). Le loup et les activités d'élevage : comparaison européenne dans le cadre du plan national d'action 2018/2023.
- Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. (2019). Le gouvernement s'engage pour une meilleure indemnisation des dommages dus aux grands prédateurs.
- Moriceau, J-M. (2015). Le loup en question, fantasme et réalité. Collection Dans le Vif. Paris : Buchet Chastel.
- Mouillard, S. (2019). Dans la drome, les éleveurs sur leurs gardes sans crier au loup. *Libération*. En ligne, <https://www.liberation.fr>
- Office Français de la Biodiversité. Réseau Loup Lynx. (2020). Bilan de suivi estival de la population de loup - été 2019, *Lettre d'information du réseau Loup-Lynx*.
- Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Cemagref. (2008). Pour un meilleur équilibre sylvo-cynégétique, des pratiques favorables aux cervidés, *Techniques et faune sauvage*.
- Organiser des jeux de rôles (simulations) en milieu scolaire sur le thème de la lutte contre le changement climatique. En ligne, <https://cache.media.eduscol.education.fr>.
- Petry, A. (2020). Ce défenseur du loup qui comprend les éleveurs. *L'Est Républicain*. En ligne, <https://www.estrepublicain.fr>
- Violette, C. (2020). Le retour du loup désespère les bergers. *Ouest France*. En ligne, <https://www.ouest-france.fr>
- <https://www.loupfrance.fr/ressources/?http://www.loup>.

